

---



---

RÉCIF DE LA POINTE PELÉE.

Pose de nouvelles plaques de fer sur le caisson pour le protéger contre l'action de la glace, et réparations générales aux échelles, pompes à eau, mur d'entourage, etc. Nouvelle boîte de pompe et nouvelle plateforme pour les chaloupes.

---

AMHERSTBURH OU ILE AU BOIS BLANC.

Un brise-lames de 520 pieds de longueur pour protéger les bâtisses ; réparations générales au phare et à la maison du gardien.

---

RIVIERE THAMES.

Construction d'un magasin. Toit et le plancher neufs à la maison du gardien.

---

ILE CHANTRY.

Exhaussement du brise-lames.

---

ILE NOTTAWASAGA.

Réparations à la lanterne et à la maison du gardien.

---

ILE AUX CHRÉTIENS.

Lanterne réparée, ainsi que la charpente qui supporte les lentilles.

---

POINTE PLAISANTE

On construit un nouveau phare à la Pointe Plaisante, Baie de Quinté.

La lanterne de la tour est à 46 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux. Le diamètre de la tour, à sa base, est de 20 pieds. Elle est de forme octogone, construite en bois et repose sur un ouvrage de charpente en coffrage, de 30 pieds carrés, rempli de pierre.

L'appareil d'éclairage se composera de neuf lampes garnies des réflecteurs ordinaires. Le surintendant des phares a reçu ordre de se procurer l'appareil d'éclairage nécessaire.

---

NOUVEAUX PHARES SUR LES LACS HURON ET SUPÉRIEUR.

Il a été passé des contrats, le 6 juin 1866, pour l'érection de nouveaux phares sur la route que suivent les navires qui voyagent entre Collingwood et la tête du lac Supérieur.